

SYSTEME VERNIS BI-COMPOSANT SOLVANTÉ (IMPREGNATEUR + VERNIS BI-COMPOSANT SOLVANTÉ)

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Le système vernis bi-composant solvanté comprend deux produits de finitions et de protections des « bétons décoratifs ».

- Ce système protège les bétons des agressions courantes, non stagnantes : huiles, agents, nettoyeurs, alcool, café... idéal pour les plans de travail notamment (compatible « ambiance alimentaire » dans le cas d'une utilisation sans diluant).

1) L'IMPREGNATEUR est un liquide blanc non toxique en phase aqueuse prêt à l'emploi.

- Il est utilisé comme imprégnation avant vernis.

- Il durcit la surface du béton et renforce la structure cristalline des bétons par la formation de composés minéraux de grande dureté.

- Il augmente l'imperméabilisation par effet 'bouche pore'.

- Il évite les reprises/traces d'outils liés à l'application ultérieure de produits solvantés.

- Applicable en 2 à 3 couches suivant le type de béton et sa porosité.

2) Le VERNIS BI-COMPOSANT SOLVANTÉ est un vernis bi composant en phase solvant.

Le kit comprend un vernis (composant A) + un durcisseur (composant B)

- Utilisation réservée aux applicateurs professionnels

- Existe en finition Semi mate.

- Apte à une ambiance alimentaire

- Après séchage, il est incolore et non jaunissant.

- Il rehausse la couleur.

- Il a une très bonne durabilité, une résistance élevée aux tâches, aux agents chimiques et à l'abrasion.

- Applicable en 2 à 3 couches.

DOMAINES D'APPLICATION

- Intérieur / Extérieur.

- Plan de Travail & crédences, plans vasques.

- Protège le béton de l'eau, huiles, graisses, alcool, agents nettoyeurs ménager, etc.

- N'est pas adapté à une immersion en permanence : attention particulière aux pentes notamment autour des bandes.

- Malgré sa résistance exceptionnelle aux agressions chimiques, une attention particulière aux projections régulières d'huiles, d'huiles essentielles, taches de café, sodas et anticalcaires puissants qui peuvent tacher ou matifier le produit ponctuellement ou laisser des traces. (Dans le cas d'une stagnation supérieure à 24h). En effet : certains agents chimiques ont des structures moléculaires très fines (certaines colorations capillaires permettant de rentrer dans la cuticule des cheveux par exemple) peuvent pénétrer à l'intérieur du vernis.
- En cas de projections, un nettoyage immédiat est préconisé.
- Consultez notre tableau récapitulatif des finitions disponibles afin de choisir le produit le plus adapté à votre projet (disponible chez nos revendeurs ou sur notre site internet)

OUTILS NECESSAIRES

IMPRÉGNATEUR : Lisseur à vernir, Spalter

VERNIS BI-COMPOSANT SOLVANTÉ :

- Rouleau microfibre 10mm.
- Masque à cartouche, lunette de protection, gants.
- Diluant associé : Diluant pour vernis bi-composant solvanté (composant C diluant).
- Nettoyage des outils : Diluant pour vernis bi composant solvanté immédiatement après l'application.

PREPARATION DU SUPPORT

- Le support doit être âgé, à 20°C, d'au moins 5 jours ou avoir atteint un taux d'humidité résiduelle inférieur à 1%.
- Il doit être propre, sec, exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance...
- En cas de rénovation un nettoyage à la lessive « type st marc » avec passage d'un PAD + rinçage sera nécessaire.
- Sur 'béton décoratif' neuf, une aspiration en profondeur est nécessaire.
- Si ce vernis est utilisé sur des sols de grande surface, prévoir l'application de l'Imprégnateur en 3 couches minimum et au moins 2 jours avant, afin d'éviter le risque des marques de reprises des outils.

PREPARATION DU MELANGE

IMPRÉGNATEUR : Prêt à l'emploi.

VERNIS BI-COMPOSANT SOLVANTÉ :

- Ouvrir les boîtes des deux composants (A et B). Attention : les couvercles peuvent s'ouvrir brusquement. Afin d'éviter tout risque de projection ou coulure, garder la main maintenue sur les couvercles au moment de les ouvrir.
- Après avoir homogénéisé les différents composants, mélanger les, dans les proportions suivantes en volumes :

5 de composant A (vernis) + 1 de composant B (durcisseur)

***Utiliser du diluant pour Vernis Bi-composant Solvanté (composant C) dans le cas où la température du chantier et du Vernis bi-composant solvanté est inférieur à 15°C et ne pas utiliser en cas d'ambiance alimentaire.**

- Attention : il est nécessaire de faire un mélange pour chaque couche de vernis.

Dans le cas d'achat d'un seul kit de vernis : surtout ne pas mélanger le kit entier : il s'agira de le scinder en 2 ou 3 de manière à avoir du vernis « fraîchement » mélangé pour les couches suivantes.

Durée du mélange : 6H00.

Tableau des proportions du mélange des 3 composants :

Quantité en Litre	Composant A <u>Vernis</u>	Composant B <u>Durcisseur</u>	Composant C <u>*Diluant (dans certains cas uniquement)</u>	Surface en m ² couverte sur un support totalement imprégnés (sans diluant)	Surface en m ² couverte sur un support totalement imprégnés (avec diluant)
				<u>Somme des 2 couches</u>	<u>Somme des 2 couches</u>
Format 1,2L	1L	0,2L	100ml	7m ²	7.7m ²
Format 1,2L scindé en 2	0,5L	0,1L	50ml	3,5m ²	3.85m ²
Format 4,8L	4L	0,8L	400ml	28.2m ²	30.5
Format 4,8L scindé en 2	2L	0,4L	200ml	14.1m ²	15.25m ²
Format 4,8L scindé en 3	1,3L	0,26L	133ml	9.4m ²	10.2m ²

MISE EN OEUVRE

Phase 1 : IMPRÉGNATEUR

- Température ambiante du support et du produit lors de l'application : entre +12 et +30°C.
- Le produit s'applique, au lisseur à vernir (spalter) de manière uniforme.
- Appliqué en 2 couches minimum (selon porosité et aspect du béton).
- Séchage 'hors poussières' en 30 min à 20°C.
- Ne pas 'surcharger' mais appliquer en plusieurs couches jusqu'à ce que le produit ne pénètre plus. Ne pas laisser de flaques et ne pas appliquer en surépaisseur pour des raisons esthétiques. (Risque de traces blanchâtres)
- Application de la 2ème couche : entre 1 à 4h suivant la température.
- Laisser sécher 48h minimum à 20°C avant l'application du vernis bi-composant solvanté.

Phase 2 : VERNIS BI-COMPOSANT SOLVANTÉ

- Température d'application : idéale à +20°C (recommandé entre +15°C et +25°C).
- Humidité ambiante relative inférieure à 50%.
- Appliquer une première couche avec les outils recommandés dans la section « outils nécessaire » sans croiser les couches de manière à former un film uniforme (attention à ne pas trop « tirer » le vernis sans pour autant laisser des surépaisseurs ou des coulures).
- Laisser sécher pendant 12h minimum (attention au-delà de 24h de séchage un égrainage sera nécessaire avant d'effectuer la couche suivante).
- Appliquer les couches suivantes de la même manière que la première.
- Séchage 'hors poussières' entre 30 min et 1h à +20°C (varie selon température, humidité de l'air et épaisseur du film).
- Sec au toucher : 4 heures.

SECHAGE FINAL / REMISE EN SERVICE

- Le vernis doit être protégé de la pluie pendant les 24h qui suivent l'application.
- Circulation piétonne 24h après séchage de la dernière couche.
- Sec à cœur : 48 heures après l'application
- La dureté maximum d'un 'béton ciré' est atteinte 28 jours après durcissement des protections.

ENTRETIEN COURANT / RENOVATION

Un entretien régulier est nécessaire. Sa fréquence variera en fonction de l'utilisation faite du lieu et de la finition sélectionnée

- Afin de préserver le produit et sa finition (vernis, cire etc...) il est conseillé de fixer des tampons en feutre sous les pieds des meubles, chaises etc. ... même s'ils sont en plastique.
- Ne pas laisser stagner les tâches d'eau colorée, de gras trop longtemps. Les essuyer le plus vite possible.
- Pour le nettoyage des surfaces, utiliser des produits courants 'non agressifs' ou notre shampoing nettoyant.
- Éviter absolument les produits à base d'ammoniaque ainsi que les produits anticalcaires fortement dosés.
- Il est important d'entretenir la surface par l'application régulière d'une couche du dernier produit de finition (après nettoyage et ponçage (au PAD pour retrouver une bonne accroche).
- La fréquence de cette opération est fonction de l'utilisation qui en est faite (vérifier si l'eau 'perle' sur le support).

RENDEMENT & CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

IMPREGNATEUR :

- Consommation : environ 50ml /m² par couche.
- Formats Jerricans :
 - 500mL (jusqu'à 5 m² pour 2 couches)
 - 1 L (jusqu'à 10 m² pour 2 couches)
 - 2 L (jusqu'à 20 m² pour 2 couches).
 - 5 L (jusqu'à 50 m² pour 2 couches).

VERNIS BI-COMPOSANT SOLVANTÉ :

- Consommation :
 - 110g environ par m² (composant A+B+diluant) pour la 1ère couche (varie selon la porosité du support et après Imprégnateur)
 - 60g environ par m² (A+B+diluant) pour la 2ème coucheSoit 170g par m² pour 2 couches ou 5,8m² par litre

- Formats :

Kits complets incluant le vernis bi-composant :

- 1.2L = jusqu'à 7m² en 2 couches min
- 4.8L = jusqu'à 28.2m² en 2 couches min

Kits complets incluant le vernis bi-composant + le diluant :

- 1.2L + DILUANT (100ml) = 1.3L (jusqu'à 7.7m² en 2 couches min)
- 4.8L + DILUANT (400ml) = 5.2L (jusqu'à 30.5m² en 2 couches min)

Diluant seul (pour nettoyage des outils) en 1L

Les bidons se conservent 36 mois après fabrication dans l'emballage d'origine non ouvert à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

PRODUITS ASSOCIES

- Enduit Béton Coloré (EBC)/ Pure Minéral Béton (PMB)
- Shampoing Nettoyant
- Cire solide (en entretien du vernis uniquement pour les douches)

RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE

- Consulter la version la plus récente de cette fiche technique (voir site internet). Notre service de Vente à Distance et nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.
- Les garanties de bonne tenue et de longévité du produit ne peuvent être acquises qu'en cas d'utilisation du système complet de la gamme Mercadier (primaire, 'béton' et finition) et du strict respect des fiches techniques ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.
- Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés.
- Les couleurs & aspects figurant sur nos nuanciers sont indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme contractuels. Il en est de même pour les panneaux présentés en magasin. Dans la limite du possible, il est préférable d'utiliser des lots identiques. Ces produits ont en effet un rendu final nuancé qui peut aussi varier en fonction des conditions d'application (geste de l'applicateur, température etc.).

SECURITE ET PRECAUTION

- IMPRÉGNATEUR :

ATTENTION. Peut provoquer une allergie cutanée.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (MIT), mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (C(M)IT/MIT (3:1)) (3:1)

Selon la Directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (Cat A/i) : 140g/l (2010). La teneur en COV* de l'IMPRÉGNATEUR, prêt à l'emploi, est d'environ 0 g/l. (*) Composés Organiques Volatils.



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

- VERNIS BI-COMPOASANT SOLVANTÉ

Composant A (Vernis)

ATTENTION. Contient ACETATE DE N-BUTYLE (204-658-1), ACETATE DE 2-METHOXY-1-METHYLETHYLE (203-603-9). Liquide et vapeurs inflammables. Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composant B (Durcisseur)

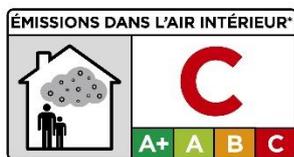
ATTENTION. Contient HEXAMETHYLEBE DIISOCYANATE HOMOPOLYMER (28182-81-2), DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE (212-485-8). Liquide et vapeurs inflammables. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. EUH 204 : Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Porter des gants de protection. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composant C (Diluant)

DANGER. Contient NAPHTHA AROMATIQUE LEGER (265-199-0). Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. NE PAS faire vomir. En cas d'incendie : utiliser du CO₂, de la poudre, ou de la mousse pour l'extinction. Recueillir le produit répandu. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Classification COV (Directive 2004/42/CE) : Valeur limite de ce produit (Cat A/i) : 500g/L (2010). Ce produit, VERNIS BI-COMPOSANT SOLVANTÉ (COMPOSANT A+B+C), prêt à l'emploi, contient au maximum 499g/L COV* (*) Composés Organiques Volatils



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Les informations contenues dans cette fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais, elles ne peuvent en aucun cas être considérées ni comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.